



Ministère de l'Intérieur

Le 21 janvier 2020

Communiqué de presse de Christophe CASTASNER, ministre de l'Intérieur, et de Laurent NUÑEZ, secrétaire d'État auprès du ministre

Le sujet migratoire est un enjeu majeur pour notre pays et nous devons y faire face collectivement avec détermination, toujours à l'aune des principes d'humanité et d'efficacité qui font la tradition d'accueil de la France.

Les chiffres de l'immigration et de l'asile en 2019, publiés ce jour, traduisent les effets de l'engagement fort du Gouvernement pour garantir une politique d'immigration, d'asile et d'intégration équilibrée, cohérente et ambitieuse.

Au cours de l'année écoulée, nous avons renforcé notre action de lutte contre les réseaux d'immigration irrégulière et amplifié nos efforts pour faire effectivement respecter les décisions d'éloignement. L'année 2019 marque ainsi une hausse très sensible des éloignements d'étrangers en séjour irrégulier, avec une augmentation de 19 % par rapport à l'année 2018. S'agissant des éloignements forcés, la progression est proche de 50 % par rapport à 2016.

En matière d'asile, si la demande est restée dynamique (en hausse de 7 %), la part des demandeurs d'asile sous procédure Dublin a marqué une diminution au cours de l'année, à mettre notamment au crédit de notre action volontariste pour augmenter les transferts, qui ont progressé de 51 %. La part de la demande d'asile issue de pays d'origine sûrs, et notamment la demande albanaise et géorgienne, a également décliné en cours d'année grâce au renforcement de notre coopération avec les pays concernés et au traitement accéléré des demandes de leurs ressortissants. Les efforts en matière de traitement de la demande d'asile vont se poursuivre en 2020, l'OFPRA bénéficiant de renforts conséquents avec l'arrivée de 200 agents, dont 150 officiers de protection.

Les efforts sans précédent initiés depuis 2017 en matière d'accompagnement des demandeurs d'asile dans l'hébergement se sont poursuivis en 2019 : 15 291 places ont été créées, soit une augmentation de 17 % de notre parc, qui atteint 107 274 places au 31 décembre 2019, conformément aux engagements pris par le président de la République. En 2020, l'objectif portera notamment sur l'amélioration de la prise en charge du public vulnérable.

S'agissant de nos engagements en matière de réinstallation (c'est-à-dire le transfert de personnes déjà reconnues comme réfugiées depuis l'extérieur du territoire européen vers

la France, afin de leur éviter un trajet au péril de leur vie), l'objectif de 10 000 personnes accueillies en France en 2018 et 2019 a été atteint (9 965 personnes réinstallées), et nous allons poursuivre nos efforts pour atteindre à nouveau cet objectif sur la période 2020-2021.

En matière d'admission au séjour, l'année 2019 a été notamment marquée par une hausse de la délivrance des titres étudiant (+9,3 %), preuve de l'attractivité internationale de la France en la matière. L'immigration économique progresse également sensiblement, sous l'effet, en particulier, de la mise en place du passeport « Talents ». L'immigration familiale et les admissions exceptionnelles au séjour marquent une baisse.

L'intégration des personnes admises au séjour est également un enjeu majeur et est au cœur de l'action du Gouvernement. Le comité interministériel à l'intégration (C2I) de juin 2018 a acté la mise en œuvre d'une cinquantaine de mesures portant une rénovation ambitieuse de l'intégration en France, dont le doublement des heures de langue et d'éducation civique, la création d'un module spécifique de 600 heures pour les non-lecteurs, non-scripteurs dans la langue d'origine, ou encore la mise en place d'un volet relatif à l'insertion professionnelle. La dépense consacrée à l'intégration est ainsi passée de quelque 100 millions d'euros en 2018 à près de 155 millions d'euros en 2019, ce qui représente un effort inédit. Grâce à cette mobilisation, près de 110 000 personnes ont pu bénéficier d'un contrat d'intégration républicaine (CIR) en 2019, levier majeur pour une intégration réussie.

**Service de presse de M. Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur et de
M. Laurent NUÑEZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur :**
01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr